



le loubéjournal

n° 7

mai 2025

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

POURQUOI UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

LA COMPOSITION DU CMJ

Le conseil municipal des jeunes de St Michel Loubéjou est composé des enfants de la commune scolarisés à St Michel Loubéjou c'est-à-dire du CE1 au CM2, plus les enfants de la commune qui vont au collège et au lycée.

L'engagement est pour 2 ans. Les jeunes conseillers sont encadrés par les conseillers municipaux et le maire.

LES MISSIONS DU CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour mission d'associer les jeunes à la vie de la commune afin qu'ils apportent leurs points de vue et leurs idées sur les projets actuels ou futurs de la commune.

LES OBJECTIFS VISÉS PAR LE CMJ

Mettre en lien les différentes personnes pour intégrer au mieux chaque catégorie d'habitants, prendre en compte leurs avis, leurs besoins ;

Faire l'expérience d'une participation active des jeunes à la vie du village en partenariat avec les élus ;

Avoir un rôle auprès des jeunes en rapportant leurs avis sur les projets de la commune ;

Donner aux jeunes conseillers la possibilité de construire des projets dans l'intérêt général et de participer à la vie locale avec les adultes (cérémonies, fêtes, inaugurations...);

Éduquer à la citoyenneté: connaître le rôle et la place d'une institution locale; faire découvrir aux jeunes leur rôle au sein de la citoyenneté par le biais de débats, de votes et du respect des autres.



Mme la Maire avec

Premier rang : Corentin, Clara, Romie, Léna, Mathis, Tytouan.

Second rang : Gemma, Anaïs, Robin, Maëlie, Maëlyne, Jade



L'ACTUALITÉ DU CMJ

Le 17 janvier 2025 : Une première réunion d'informations pour tous les jeunes de la commune s'est tenue. Elle a permis aux présents de se conforter dans leur envie de s'impliquer dans la vie de leur village (11 enfants présents).

Le 3 avril 2025 : Une deuxième réunion a eu lieu avec cette fois-ci, un engagement ferme de participer et d'être partie prenante dans les projets de la commune (12 enfants présents qui ont reçu leur écharpe tricolore).

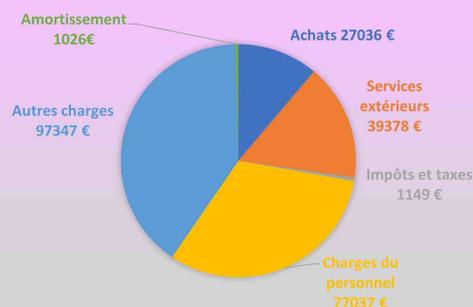
Les jeunes conseillers ont élu leur présidente (Gemma) qui sera le porte parole devant Mme Le Maire et le conseil municipal.

Le CMJ a décidé de porter auprès du conseil municipal la rénovation de l'espace jeux avec l'achat d'une nouvelle balançoire.

Le 8 mai 2025 : La participation des jeunes conseillers à la commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale au monument aux morts.

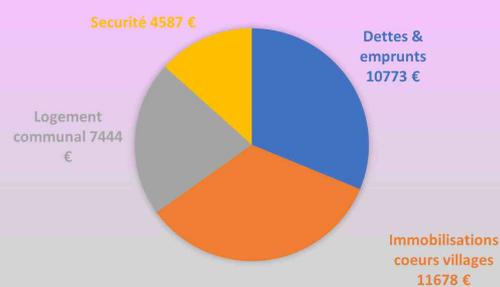
LE BUDGET DE LA COMMUNE 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 242973 €



La situation budgétaire de la commune autorise d'envisager des investissements sans avoir nécessairement recours à l'emprunt. Le choix s'est porté sur l'amélioration des bâtiments communaux.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 34482 €

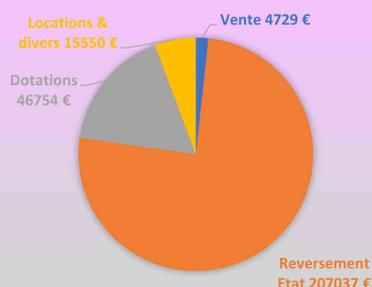


LA MAIRIE

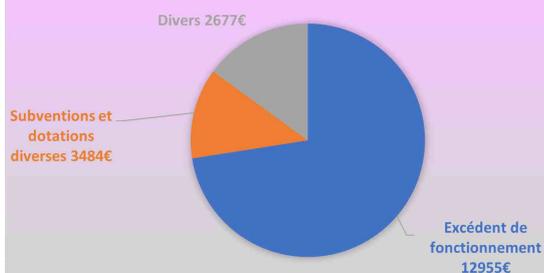
Nous projetons de transformer les locaux de la mairie pour améliorer l'accueil du public et la performance énergétique du bâtiment.

-> Création d'une salle d'attente.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 274047 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 17866 €



-> Création d'un bureau pour le maire (le bureau existant est exigü et avec une très mauvaise insonorisation, le rendant inutilisable).

-> Amélioration de l'isolation du bâtiment.

LA CUISINE

Une réflexion est en cours pour déplacer la cuisine de la salle des fêtes – vétuste et dégradée - vers un emplacement de plain-pied avec les salles et la rééquiper en matériel neuf.

LA CANTINE

Une partie des menuiseries de la cantine va être remplacée car la porte d'accès principale est très abimée. Le choix s'est porté vers un équipement en aluminium qui dispense de travaux d'entretien.

LE LOCAL AU-DESSUS DE LA SALLE DE CANTINE

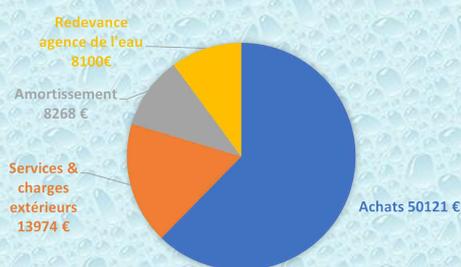
Environ 60 m² restent inemployés sur cet emplacement, constitués de 3 chambres , sanitaire et dégagement (ancien hôtel). Après analyse de plusieurs scénarii nous avons retenu l'idée d'y aménager un logement de type 2 bénéficiant d'une entrée privative, un cellier et une terrasse.

L'étude de faisabilité est en cours.

La porte d'entrée de la mairie, cassée après des années d'usage et d'exposition aux intempéries a dû être remplacée.

LE BUDGET DE L'EAU 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 88731 €

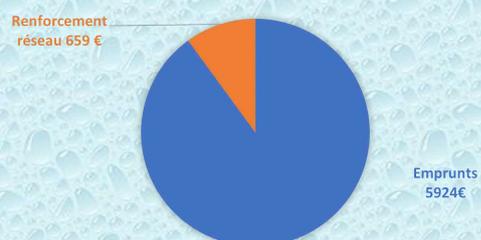


Si en 2023 le budget était à l'équilibre, cette année est marquée par un accroissement considérable des fuites qui nous contraint à compenser une partie de la perte financière par une révision significative des tarifs.

-> Abonnement + 0.5 € (75 €)

-> Consommation + 0.12 € (1,62 € / m³)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 6583 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 62319 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 10308 €



VOIRIE

Trois tronçons sont inscrits au programme voirie 2025 :

- **Impasse de Pesquiés** sur 170ml.
- **Route du Clos** sur 180ml depuis la route de Poujoulas jusqu'à la portion reconstruite.
- **Impasse des Brunets** sur 115ml de reprise en castine. La commune avec participation du riverain pour moitié financera son goudronnage.

Des réserves ont été posées sur le travail effectué dans le cadre du programme 2024 qui conduiront à des reprises par l'opérateur sur la **route de Poujoulas** (nids de poule et ressuage de goudron). **Route du Claux**, dans la zone de reconstruction, des fossés ont été repris et consolidés pour prévenir des risques d'affaissement.

Le point à temps sur l'ensemble de la voirie communale est prévu la première semaine d'août sur 4 jours. L'agent technique communal effectuera comme tous les ans le travail de préparation de la voirie.

PLUiH

Après de longues années d'instruction, une enquête d'utilité publique et quelques mises au point, le PLUiH de CAUVALDOR prendra effet le 30 juin. A compter de cette date, le nouveau zonage sera effectif et le règlement applicable.

Vous souhaitez réaliser des travaux ou des modifications sur une construction (création de surfaces, aménagements intérieurs et/ou extérieurs, changements de destination, ravalements, travaux de couverture, peintures extérieures, petites constructions...) . Avant de commencer, vous devez obligatoirement obtenir une autorisation en déposant une déclaration préalable de travaux (DP).



CHEMINS

La création d'un itinéraire pédestre s'inscrit dans le plan de développement touristique visant à faire découvrir la spécificité de notre commune au travers de ses différents hameaux.

Nous avons identifié un itinéraire faisant le lien entre eux et incluant quelques sites d'intérêt. En le proposant sous forme balisée aux promeneurs et randonneurs nous souhaitons permettre à ceux-ci d'avoir une vue d'ensemble de Saint Michel tout en maîtrisant au mieux la circulation des visiteurs dans notre campagne. Le balisage sera accompagné de recommandations concernant l'usage des chemins, le respect des installations agricoles, élevages et cultures, les espaces privés bordant le parcours, le comportement général à observer pendant la promenade.

Une partie des chemins ciblés ne sont pas des chemins ruraux (appartenant à la commune) L'inclusion de ces portions privées dans le parcours requiert l'accord unanime des propriétaires pour chaque portion concernée. Nous leur avons proposé une convention que certains n'ont pas souhaité signer. Cela nous amène à intégrer des portions de voie communale

(routes) au circuit. Nous remercions néanmoins les personnes d'avoir répondu à notre sollicitation.

Avec la collaboration de l'Association du Petit Patrimoine nous nous efforçons de finaliser l'installation du circuit par du fléchage, du marquage, de l'information.

RÉSEAU D'EAU : LES FUITES

Le réseau de distribution d'eau potable, essentiellement développé au début des années 60 présente des faiblesses qui se traduisent par des fuites importantes. Fin 2024, nous avons mis en évidence une perte massive d'eau d'environ 3 à 4 m³/h. Une série d'investigations étalées sur plusieurs mois a permis de localiser les secteurs concernés puis l'emplacement exact de deux fuites. Aussitôt les travaux de réparation ont été effectués. Les nouvelles mesures effectuées situent le débit de fuite à 0.5 m³/h, niveau en dessous duquel il est difficile d'espérer descendre compte-tenu du linéaire de canalisations concerné.

Le SMIVUAEP qui nous fournit en eau potable a voté la modernisation du comptage de l'eau vendue aux adhérents. L'accès futur pour les communes au débit instantané mesuré au niveau des points de raccordement permettra de détecter et traiter le plus précocement possible la survenue de fuites.

Le travail de cartographie du réseau va toucher à sa fin. Une meilleure connaissance de l'emplacement des canalisations et des accessoires associés contribuera aussi à nous faciliter la tâche.

L'objectif est de réduire au maximum les pertes dont le coût, qui doit être supporté par les abonnés, vient en déduction des investissements nécessaires au maintien d'un réseau de qualité.

On peut aussi s'interroger sur l'absurdité de prélever, traiter et acheminer de l'eau pour ne pas l'utiliser.



PORTAITS DE NOS NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS



Formée au CIAM de Bordeaux Liz retourne dans le Lot en 2017 et se fixe à Saint-Michel. Chanteuse solo elle collabore aussi à un trio de jazz et enseigne le chant. Elle sera sur scène le 17 juin salle Doisneau et le 30 juillet à Saint Céré et prépare la sortie d'un single puis d'un album. Elle propose aussi sa voix pour vos fêtes familiales ou événements d'entreprise.

www.lizwild.com
Insta : liz_wild_officiel
facebook : lizwildmusic
...et aussi sur youtube

LIZ WILD



Emma vous accueille et conseille au comptoir du magasin WURTH de la Croix Blanche. Réservé exclusivement aux professionnels, la société propose équipement d'atelier, outillage, EPI, produits chimiques, abrasifs, visserie ...

1590 route de Bazou
tel. 05 82 12 00 03
lundi au jeudi : 7h 30 à 12h, 14h à 17h
vendredi : fermeture à 16h 30

WURTH



Mélanie vous accueille dans le showroom POINT P. La société déjà installée à la croix blanche a souhaité offrir cet espace aux clients pour qu'ils puissent voir et choisir carrelage, parquet, sanitaire, menuiserie intérieure, aménagement extérieur.

21590 route de Bazou
mardi au vendredi : 9h à 12h 30, 14h à 18h 15
samedi 10h à 13h, 14h à 17h

POINT P



2022, Jérôme Husson, entreprend de se former au métier de carreleur après des années de 3x8 dans l'industrie. Dans du neuf ou de l'ancien, qu'il s'agisse d'un sol intérieur ou extérieur, collé ou sur plots, de carrelages muraux, d'une salle de bains à créer ou rénover, Jérôme est à son affaire !

route de Larouquette
tel. 06 47 17 40 10
jh.carrelage46@gmail.com

JH CARRELAGE



En 2022 Jérôme Pollet, après 30 ans d'expérience salariée crée Soudures et Cie, entreprise de chaudronnerie, métallerie, serrurerie, ferronnerie. S'il travaille pour des industriels et des entreprises, il effectue aussi des créations en acier, inox ou aluminium pour les particuliers, à des tarifs très étudiés.

2446 route de la croix blanche
06 32 46 70 52
atelier fermé ? téléphonez !

SOUDURES & CIE



Je pratique la photographie depuis mon adolescence. Installée à Saint Michel, j'ai décidé il y a deux ans d'en faire mon métier et plus particulièrement de me consacrer à la photo de famille, sous forme de reportage à la maison, dans le quotidien ou lors de grands événements. Je peux vous aider à tracer l'histoire de votre famille, que vous pourrez transmettre.

www.catherinemaldonado.com
tel. 06 11 72 10 52
Insta : catherinem.photographe

CATHERINE M.



JolyConcept est né avec l'arrivée d'Olivier Joly sur notre commune en 2017 après une longue expérience dans les métiers de la menuiserie, en France et à l'étranger. Olivier effectue toute réalisation à base de bois et dérivés avec une spécialisation dans l'agencement à façon pour professionnels et particuliers et le travail du stratifié.

16 impasse du Four
www.jolyconcept.fr
tel. 06 69 54 52 94

JOLY CONCEPT

LES ASSOCIATIONS

DES FORMES ET DES COULEURS L'ATELIER DE JANY

Avec ses 18 membres, l'Atelier de Jany, créé autour des valeurs de partage, de créativité et de convivialité se prépare à la confection de costumes pour l'équipe de Saint Michel qui doit concourir aux Olympiades de Glanes.

Nous nous retrouvons le jeudi après midi pendant la période scolaire. Au cours des derniers mois nous avons fabriqué divers objets de couture au profit d'une association et, grâce aux partages de connaissances de chacune nous avons fait du cartonnage, du macramé, de la vannerie et ... des mille feuilles. Pour celles et ceux qui ont l'envie de créer... et de partager, l'Atelier de Jany est ouvert à tous. Contact : atelierdejany@gmail.com



Faute de forces vives, le **COMITÉ DES FÊTES** est en sommeil cette année. Juste une petite sieste ?



CHAMPIONNES RÉGIONNALES !

Deux jeunes saint-michelaises qualifiées pour les championnats de France de twirling bâton ! Maëlie, 9 ans, et sa sœur Romie, 7 ans, pratiquent le twirling bâton depuis 4 ans dans le club de Sousceyrac. Ce sport, qui allie la danse, la gymnastique et le maniement de bâton, se compose de deux disciplines : le twirling bâton et les pompons. Lors des championnats régionaux à Béziers au mois de mars, avec leur équipe respective, elles sont toutes les deux montées sur la première marche du podium. Elles sont ainsi devenues championnes régionales par équipe de twirling bâton pour Maëlie, de pompons pour Romie. Cette première place les qualifie pour les championnats de France à Valence le 6, 7 et 8 juin 2025. Cette participation à ce championnat sera sans nul doute une



expérience enrichissante. Bonne chance à elles !



OLYMPIADES VITICOLES

La deuxième édition des Olympiades viticoles de Glanes aura lieu le samedi 14 juin 2025. Notre commune, représentée par 4 filles et 4 garçons, est motivée pour participer de nouveau à ce joyeux événement.

Comme pour la première édition, la mairie soutient cette initiative, où les communes du territoire vont s'affronter lors de jeux inter-villages. L'équipe de Saint-Michel-Loubéjou s'affaire d'ores-et-déjà à la réalisation de son déguisement grâce à la mobilisation de l'Atelier de Jany, le club d'activités manuelles et créatives de la commune. Les couturières bénévoles ne comptent pas leur temps pour confectionner les tenues portées le jour des Olympiades. Tout au long de la journée, l'équipe participera à plusieurs épreuves sur le thème du vin, lors desquelles vous pouvez venir les encourager et partager avec les participants un moment festif et convivial.

*Laurent Goutas
Delphine Houvriez
Jérôme Husson
Olivier Joly
Daphné Pégouricé
Vanessa Sabat
Amélie Taghon
Raphaël Taghon*



UN VISAGE DE LA CITOYENNETÉ, LE PORTE-DRAPEAU

DEVENIR PORTE-DRAPEAU

GUIDE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL DU LOT DE L'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE



UN ENGAGEMENT

- POUR TOUTES ET TOUS (A PARTIR DE 12 ANS)
- CITOYEN ET BÉNÉVOLE
- HAUTEMENT SYMBOLIQUE
- VALORISANT
- + POSSIBILITÉ DE FORMATION



COMMENT DEVENIR PORTE-DRAPEAU ?

- Se rapprocher de son maire
- Prendre contact avec des associations d'anciens combattants ou mémorielles
- S'informer dans son établissement scolaire
- Contacter l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) de son département
- Effectuer la formation dédiée aux volontaires âgés de 12 à 25 ans proposée deux fois par an par l'ONaCVG

↳ Un mercredi de 13h30 à 17h00 - en avril et en octobre

↳ Une formation théorique et pratique

↳ Une formation ouverte à 20 volontaires max. par session

↳ Des préinscriptions acceptées tout au long de l'année

CONTACTEZ-NOUS :

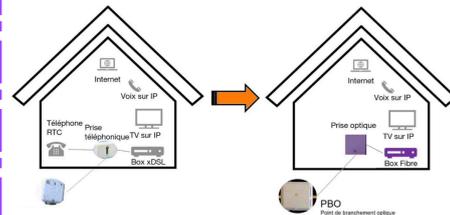
☎ 05 32 49 00 57

✉ sd46@onacvg.fr

TÉLÉPHONIE : ARRÊT DU CUIVRE

Le réseau de téléphonie cuivre permettant l'utilisation de l'ADSL pour l'accès à Internet est vieillissant. Orange, propriétaire, a décidé de le remplacer par le réseau fibre. Pour notre commune où 100% des foyers sont désormais raccordables à la fibre, l'arrêt définitif du cuivre est prévu le 31 janvier 2027 au plus tard. D'ici là il revient à chaque utilisateur de se tourner vers l'opérateur de son choix pour s'abonner à la fibre.

Le passage du cuivre à la fibre nécessite l'installation d'une prise optique et d'une box fibre



A.N.C. LOCAUX COMMUNAUX

L'objectif de traitement des eaux usées est de prévenir tout risque sanitaire, limiter l'impact du rejet sur l'environnement et de protéger les ressources en eau.

Comme tout utilisateur d'assainissement non collectif, la commune a été contrôlée par le SPANC lors de la campagne 2025-2026 à Saint Michel Loubéjou.

Nos installations traitant les effluents de la salle des fêtes, la mairie, les appartements et l'école sont anciennes mais remplissent leur office. Nous avons prévu la condamnation d'une fosse septique mal implantée et le renvoi des effluents vers une fosse toutes-eaux existante suffisamment dimensionnée.

A l'école, les rejets des WC et eviers sont collectés dans une fosse étanche que nous avons ventilé et dont nous avons condamné le trop plein. Les effluents sont pompés périodiquement par une entreprise qui en assure le traitement.



NUMÉROS D'URGENCE

17 police et gendarmerie

15 urgences médicales

18 pompiers

114 en remplacement du 15, 17 et 18 pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques ou dysphasiques

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le numéro d'écoute

3919

est un numéro d'écoute national destiné
Aux femmes victimes de violences
A leur entourage
Aux professionnels concernés
Ce n'est pas un numéro d'urgence

PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Ces cinq dernières années plus de 100 incendies ont été recensés dans le département du Lot (source ministère de l'agriculture [lien]).

Au niveau national, si 62% sont de cause inconnue, pour les 38% restant, l'origine se répartit comme suit

La vigilance quant à la prévention de leur survenue et la limitation de leur étendue est un devoir pour chacun.

La préfecture rappelle [lien] que sont interdits en tous temps :

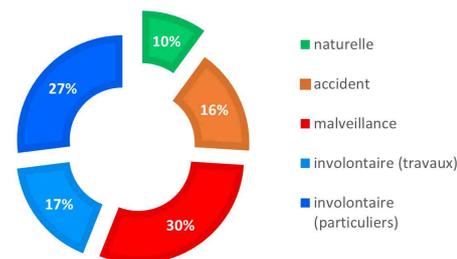
le brûlage des végétaux et déchets végétaux issus des parcs et jardins des particuliers et collectivités ;

les feux de chantiers sauf destruction de bois infestés par des insectes xylophages ;

les feux de cuisson ou de loisir ailleurs que sur des terrains attenants aux habitations.

En outre, il est obligatoire de tenir débroussaillé un périmètre de 50m autour des bâtiments (cf. Loubéjournal n°5 [lien])

RÉPARTITION DES CAUSES D'INCENDIE
2020 À 2024



LE BRUIT, QUEL ENNUI !

L'été arrive à grand pas avec une vie plus animée en extérieur. Vivre en extérieur est une chance mais cela impose quelques règles afin que cela reste un plaisir pour tous.

Les nuisances sonores

Le bruit constitue une nuisance très présente dans la vie des Français : près de 70% d'entre eux se déclarent gênés par le bruit à leur domicile.

La préfecture nous rappelle sur ce sujet quelques principes généraux

Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition, son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé de jour comme de nuit.

Le maire est garant de la tranquillité des administrés et veille à l'application des règles notamment en matière de respect des horaires de travaux chez les particuliers.

Les règles

Particuliers

Semaine	8h 30	12h	14h	19h 30
Samedi	9h	12h	15h	19h
Dim & JF	10h	12h	16h	18h

Entreprises

Semaine	7h	Pause 45'	20h
Dim & JF			

DÉCHETTERIES

L'accès aux déchetteries nécessite désormais la présentation d'un pass sous forme de QR code. Il faut en faire la demande sur le site internet du SYDED. Si vous rencontrez la moindre difficulté, adressez-vous à la mairie.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La commune prendra cette année encore en charge la destruction des nids de frelons asiatiques (uniquement) qui lui seront signalés sur les propriétés privées. Pour cela, si vous repérez un de ces nids, quel que soit son emplacement, vous devez contacter la mairie. C'est elle qui mandatera l'entreprise de son choix pour la destruction et règlera le montant de l'intervention. En 2023, nous avons commandé huit interventions.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre, outre l'inconfort des piqûres peut être vecteur de maladies infectieuses sévères.

Les larves se développent dans les eaux stagnantes et le moustique se déplace dans un rayon de 30 à 150m autour du lieu de naissance.

L'ARS recommande de s'en protéger

Porter des vêtements amples et clairs
Mettre des moustiquaires aux fenêtres, sur les poussettes et landaus
Utiliser à l'extérieur des serpentins insecticides ou raquettes électriques
Demander conseil au médecin ou au pharmacien pour l'emploi de produits anti-moustiques sur la peau, surtout pour les enfants et les femmes enceintes

Éviter

L'usage répété d'insecticides
Les bracelets anti insectes
Les huiles essentielles
Applications mobiles et ultrasons
Les rubans collants
La citronnelle

L'ARS indique comment limiter la prolifération du moustique

Une fois par semaine vider tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes

Ranger à l'abri de la pluie tous les objets pouvant retenir l'eau
Entretien tous les réservoirs d'eau (bassins, piscines, regards...)
Couvrir hermétiquement ou d'un voile moustiquaire les récupérateurs et réserves d'eau

Entretien tous les dispositifs destinés à l'écoulement de l'eau (rigoles, gouttières, siphons...)